



B. La synthèse des productions des Ateliers

Quelques éléments de précision...

Quatre ateliers-débat ont été organisés en juin et juillet 2022 en différents lieux du territoire.

Les objectifs de ces ateliers étaient de :

- Recueillir la **perception des participants sur les problématiques** ciblées par l'étude d'opportunité
- Identifier **les réponses possibles apportées par les participants** pour répondre aux grands enjeux autour de ces problématiques
- Vérifier la **pertinence et la faisabilité** de la démarche **Parc naturel régional**
- Continuer à mesurer la **motivation** sur le territoire

Les 4 Ateliers-débats :

Lundi 27 juin de 9h à 12h à Mervans

Mardi 28 juin, de 18h à 21h à Commenailles

Mardi 5 juillet de 18h à 21h à Varennes Saint Sauveur

Mercredi 6 juillet de 16h à 19h à Cuisery

Un comité de pilotage pour partager et consolider :

Lundi 12 septembre de 9h à 12h à Louhans

Les 4 ateliers-débats se sont déroulés **selon le même procédé** :

- A. Une présentation du pré-diagnostic à travers 5 grandes questions problématisées et le recueil des perceptions des participants suite à cette présentation
- B. Un temps de projection pour présenter, penser, s'exprimer sur son territoire « La carte postale à un ami »
- C. Un word-café pour faire émerger en sous-groupes les axes de travail à conduire pour atteindre les niveaux de réussite souhaités sur chacune des problématiques présentées. La question posée aux participants sur chaque problématique était : « Quelles réponses un Parc naturel régional peut-il apporter pour avancer sur ces questions ? »

A l'issue de ces 4 ateliers, **un comité de pilotage** s'est réuni en atelier de travail en septembre 2022 pour **partager** les résultats et propositions issus des ateliers et les **consolider**, en prenant appui sur le point de vue des experts. Suite à cette séance de travail, **les principaux axes de travail** qui semblent être **au cœur du projet de Parc Naturel Régional** ont émergé et font l'objet d'une présentation dans le rapport de phase B que cette annexe vient compléter.

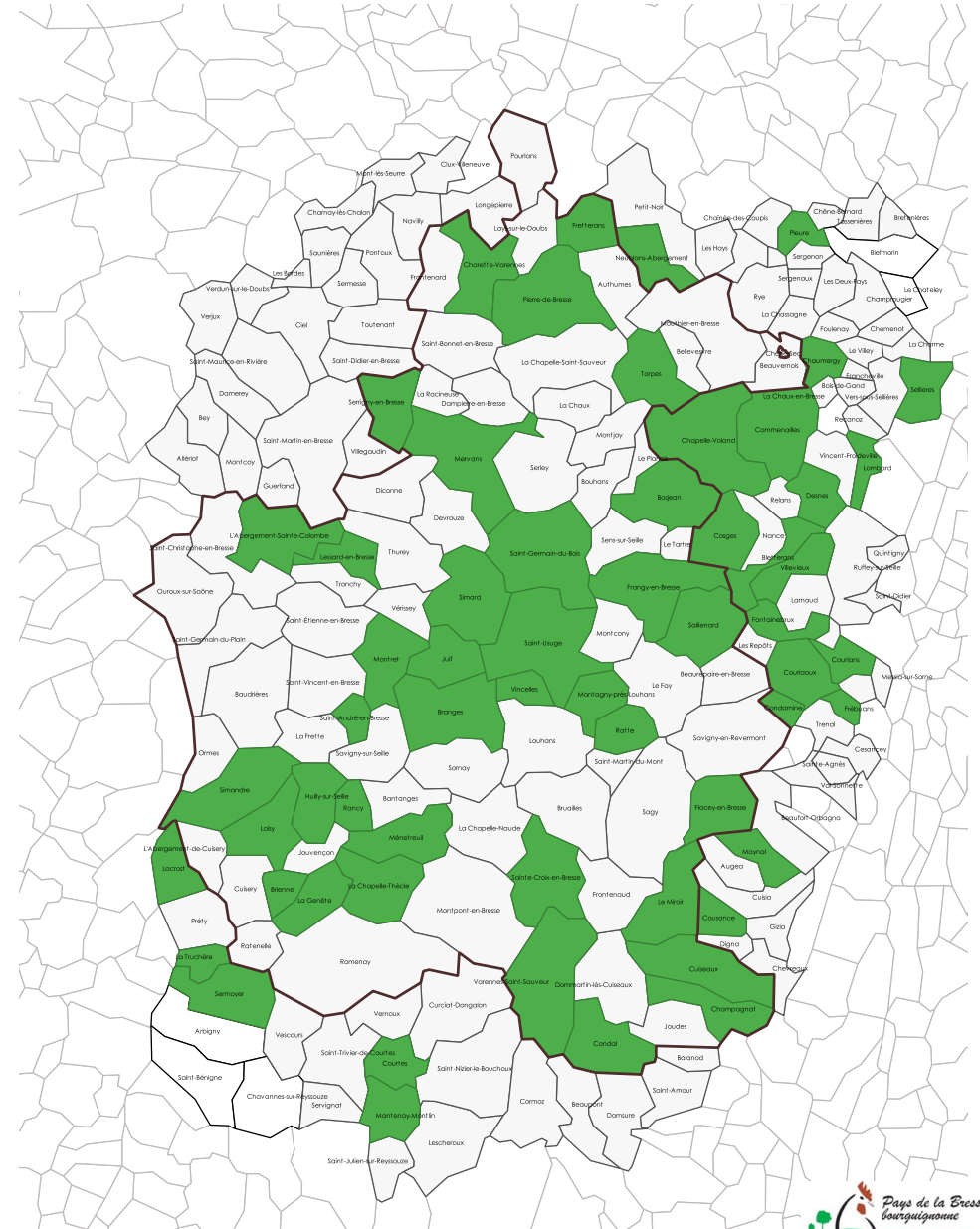
La synthèse de l'ensemble des productions réalisées

lors de ces 5 ateliers est présentée ci après.

Provenance géographique des participants aux Ateliers-débat de juin/juillet 2022

59 communes représentées

- 54 participants à Cuisery
- 25 participants à Varennes saint sauveur
- 38 participants à Mervans
- 43 participants à Commenailles



A. Recueil des perceptions des participants suite à la présentation du pré-diagnostic

- ✓ Vers un renouvellement agroécologique du modèle de développement agricole ?
- ✓ Des patrimoines au cœur d'un développement maîtrisé du territoire ?
- ✓ Quelle valorisation touristique et éducative des atouts naturels et culturels du territoire ?
- ✓ Vers une expérimentation d'une nouvelle gestion de l'eau ?
- ✓ Quels enjeux paysagers et environnementaux vis-à-vis de l'urbanisation et de l'aménagement ?

Quelles sont les idées essentielles que vous reprenez de la présentation ?

Temps individuels

Temps d'échange collectif puis travail de sélection

A. Recueil des perceptions des participants suite à la présentation du pré-diagnostic

CUISERY

EN PRIORITÉ ...

- **Les diversités, les richesses, les qualités reconnues du territoire (paysages, productions agricoles, élevage notamment), à la fois au niveau local et national. La nécessité de les préserver tout en développant**
- **L'eau, au cœur du territoire, à préserver car sans elle, toutes les qualités citées disparaissent**
- **L'eau, essentielle, vigilance à avoir concernant sa gestion (de nombreuses structures sont déjà en place, quid de l'intérêt d'un PNR comme outil supplémentaire ?)**
- **L'eau, comme ressource... à préserver**
- **La fragilisation de l'agriculture par le développement urbain, comment préserver le foncier ?...**
- **La protection du foncier rural et la forte identité qui en découle... le souci de la préservation paysagère peu pris en compte par les grosses firmes agricoles**
- **L'urbanisation et la préservation des territoires**

ÉGALEMENT CITÉS ...

- Les potentialités en termes de développement culturel et de loisirs autour des sites touristiques existants et insuffisamment mis en lumière
- LES AOP et AOC, grande fierté du territoire au sein duquel le bien-manger et le bien-vivre sont essentiels
- Le tourisme vert, son potentiel à exploiter
- La question de l'identité du territoire
- Le développement de l'attractivité vs l'artificialisation du territoire
- Le périmètre proposé qui offre une diversité intéressante mais qui interroge sur sa cohérence d'ensemble

FAISONS LES COMPTES ...

Toutes les tables citent les problématiques liées à la gestion de l'eau

EN UNE PHRASE

La préservation de l'eau, du foncier rural et agricole et des richesses du territoire

MOT-CLÉ ...

PRÉSERVER

A. Recueil des perceptions des participants suite à la présentation du pré-diagnostic

VARENNES SAINT SAUVEUR

EN PRIORITÉ ...

- **La gestion de l'eau** : des intérêts en jeu qui divergent, la problématique de la ressource qui devient rare, des conflits d'usages nombreux... un espace de conciliation et de discussion à instaurer pour l'avenir
- **La question de la gestion de l'eau et de l'agroécologie**
- **La question de la gestion de l'eau**
- **La problématique de l'agriculture au centre** : aujourd'hui, la polyculture façonne les paysages, il est nécessaire de ne pas trop aller vers une agriculture extensive... les AOP sont nos pépites, nos atouts, il est TRÈS important de les préserver car elles sont aujourd'hui en danger.
Comment s'ouvrir au bio ? Comment mieux transmettre les exploitations ?
- **Les espèces végétales et animales nuisibles et invasives qui se multiplient, comment les gérer ?** (peu d'information dans la présentation)

ÉGALEMENT CITÉS ...

- La préservation de l'architecture traditionnelle
- La priorité à la rénovation du bâti ancien
- La protection et la valorisation du patrimoine naturel
- L'urbanisation Vs la ruralité : la question de la préservation du foncier
- La question de l'accueil de nouveaux habitants Vs la préservation des espaces agricoles et naturels

FAISONS LES COMPTES ...

Toutes les tables citent les problématiques liées à la gestion de l'eau et à la préservation de l'agriculture

EN UNE PHRASE

La préservation de l'eau et des richesses agricoles

MOT-CLÉ ...

PRÉSERVER

A. Recueil des perceptions des participants suite à la présentation du pré-diagnostic

MERVANS

EN PRIORITÉ ...

- **La maîtrise du tourisme** encore diffus et peu encadré par rapport à la qualité du milieu ; penser la préservation en amont ;
- **Le tourisme** pour valoriser davantage les richesses bressanes,
- **L'importance des AOC**, agriculture de qualité et diversité
- **la gestion de l'eau** (trop ou pas assez) : la question de la réglementation compliquée
- **Le parc lieu d'harmonisation des règles** sur le territoire pour l'eau
- **Aborder la question des énergies renouvelables** dans l'étude de faisabilité impact paysager des éoliennes notamment,
- **Imbrication de toutes les questions** et prise en compte de **l'approche globale** en n'oubliant aucun secteur de la vie sociale culturelle économique

ÉGALEMENT CITÉS ...

- Qualité de notre agriculture : comment aller vers le bio et le raisonné ?
- L'équilibre entre l'élevage et les productions végétales qui déterminent le paysage
- Tourisme : valoriser davantage pour faire rester les touristes interactions avec les autres pôles touristiques Beaune Chalons extérieure intérieure
- En matière d'offres touristiques les atouts présentés au titre du pays lédonien apparaissent hors sujet
- Trouver le compromis entre habitat dense afflux de touristes et préservation des paysages
- En matière de patrimoine paysager, l'affirmation de la vallée de la Reysouze comme possédant une ampleur dont ne dispose pas la vallée de la Seille dévalorise cette dernière ; on ne met pas assez en valeur les prairies autour de la Saône et de la Seille
- Préserver valoriser le patrimoine bâti par secteur
- Réfléchir à l'urbanisation et l'immobilier de façon à encadrer les pratiques
- L'évolution démographique dans la planification du foncier n'est pas évoquée (Vieillessement des propriétaires actuels des maisons).

FAISONS LES COMPTES ...

Toutes les tables citent les problématiques liées au tourisme (entre protection, valorisation et développement) ; la gestion de l'eau et la qualité de l'agriculture sont cités régulièrement

EN UNE PHRASE

Le tourisme, entre préservation et développement

MOT-CLÉ

QUALITÉ

A. Recueil des perceptions des participants suite à la présentation du pré-diagnostic

COMMENAILLES

EN PRIORITÉ ...

- *L'aspect patrimonial* marqué avec beaucoup de spécificités à mettre en valeur
- *La gestion de l'eau* : la qualité, la quantité, les pollutions, la ressource en eau potable,
- *La gestion de l'eau* : sa répartition sa richesse
- *Le modèle agricole* vers lequel s'orienter sachant que l'on a des AOP
- *La place de l'agriculture*, qui façonne le paysage : Comment **accompagner les pratiques agricoles** y compris pour préserver les paysages, les prairies, protéger l'eau, les zones humides, la biodiversité
- *Éviter les doublons (EPAGE, GEMAPI, SCOT, ...), le sentiment de refaire le SCOT et les PLUi*

ÉGALEMENT CITÉS ...

- Mettre en place un réseau culturel
- Préserver la qualité de vie
- Une agriculture de qualité
- **La diversité des différents patrimoines culturel naturel et notamment le bocage**
- Proportion d'agriculteurs actifs de la population plutôt faible
- 18 AOP/AOC

FAISONS LES COMPTES ...

Toutes les tables citent le thème de l'agriculture (sa qualité, son modèle, ses pratiques, ses besoins...); quasiment toutes abordent la question de l'eau (sa gestion, sa répartition, sa présence)

EN UNE PHRASE

L'évolution de l'agriculture dans un environnement encore plus contraint

MOT-CLÉ

GERER

A. Recueil des perceptions des participants suite à la présentation du pré-diagnostic

Si on ne retenait qu'une idée principale

CUISERY

La préservation de l'eau, du foncier rural et agricole et des richesses du territoire

VARENNES SAINT SAUVEUR

La préservation de l'eau et des richesses agricoles

MERVANS

Le tourisme, entre préservation et développement

COMMENAILLES

L'évolution de l'agriculture dans un environnement encore plus contraint

B. « La carte postale à un ami » : un temps de projection pour présenter, penser, s'exprimer sur son territoire

*« Nous sommes en 2030,
un Parc naturel Régional vient de voir le
jour sur votre territoire, vous écrivez à un
ami pour lui présenter votre territoire
(ses spécificités, ses points forts, ses
fragilités),
la démarche Parc naturel régional,
ce que cela apporte...
C'est vous qui donnez le nom que porte
ce PNR ! »*

Ecrivez une carte
postale
à un ami

Donnez un nom au
nouveau Parc
naturel régional !



B. « La carte postale à un ami » : un temps de projection pour présenter, penser, s'exprimer sur son territoire

Thèmes les plus fréquemment cités par les participants

Sur le territoire

- **Des milieux naturels et des paysages** riches, variés, magnifique, de qualité ; une diversité
- **L'Eau sous toutes ses formes** : zones humides, rivières, cours d'eau, étangs, plan d'eau, richesse naturelle
- **Le Bien vivre et la gastronomie**
- **Ruralité, tranquillité, repos et harmonie**

Sur les activités

- **Tourisme et Loisirs orientés vers des activités locales**
- **Une agriculture** respectueuse de l'environnement : entre agriculture raisonnée et transition réussie vers le bio

- **Une urbanisation maîtrisée, une campagne habitée** ; Des rénovations dans l'esprit des traditions et une **architecture** nouvelle pour de nouveaux styles de vie plus économique..
- **Climat et Perte de Biodiversité**,) un enjeu climatique fréquemment énoncé avec le sentiment que la Bresse aura su s'adapter et que le PNR accompagnera les acteurs du territoire

Dans une moindre fréquence

- **Culture**
- **Développement économique.**
- **Gouvernance** avec un enthousiasme certain pour le Parc (*une réussite. Initiative géniale. résultats incroyables. Le PNR : meilleur outil d'aménagement du territoire en France au service du développement durable !...*)

B. « La carte postale à un ami » : un temps de projection pour présenter, penser, s'exprimer sur son territoire

Les craintes ou des changements non souhaités cités par les participants

Relativement peu de remarques négatives ; plutôt des craintes et assez peu nombreuses

- Sur le territoire dont les fragilités persistent (peu d'effets du Parc, agriculture ne change pas, urbanisme et banalisation du territoire – *lotissement sans âme*, gestion de l'eau inchangée...)
- Sur des pressions qui augmentent (Plus de **touristes** et une pression sur les milieux, les prairies, les espèces (déchets, ...))
- Sur la place des **agriculteurs** soumis à des injonctions contradictoires, *produire pour nous nourrir, préserver la nature.*
- Une structure qui empêche, qui divise les citoyens ou une structure de plus *La jungle bressane. Un musée magnifique. Y a plus rien !*

Sur le périmètre

- Maire De Frébuans. Ne se sent pas du tout en Bresse ; Jurassienne et fière de l'être.
- Sur l'Atelier de Cuisery : Un périmètre à recentrer sur la Bresse Bourguignonne, *un périmètre un peu trop large qui risque de dévaloriser la démarche*

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Organisation du travail de réflexion réalisé en sous-groupes lors des ateliers :

Pour faire émerger les axes de travail à conduire pour atteindre les niveaux de réussite souhaités sur chacune des 5 problématiques, les participants étaient amenés à répondre à la question suivante :

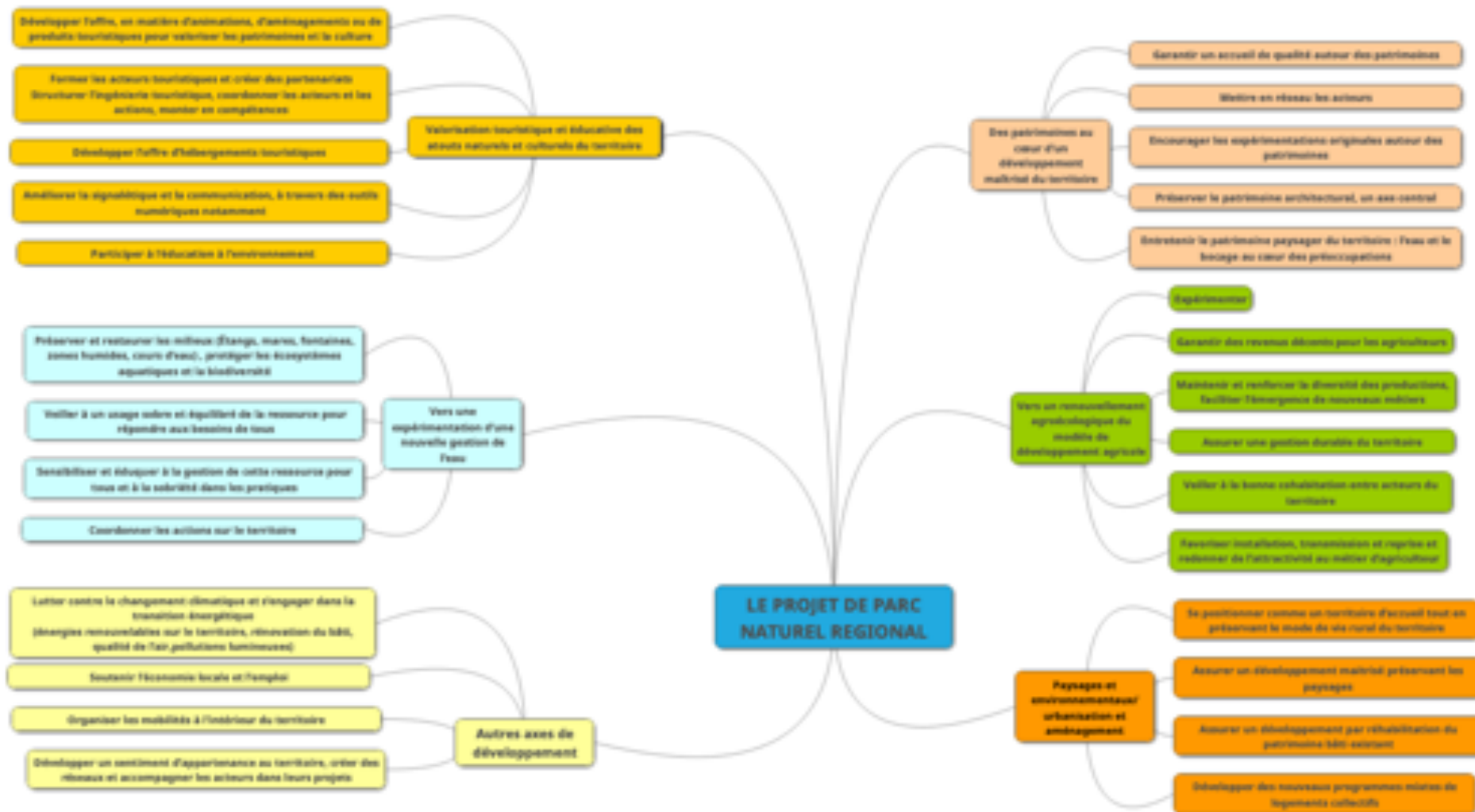
« Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur ces questions ? »

5 problématiques – 5 couleurs +1



C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants



C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants



Crédit photo : © OTPBB/Guillaume ROBERT-FAMY

Vers un renouvellement agroécologique du modèle de développement agricole ?

- **Accompagner la transition vers l'agroécologie**
- **Garantir des revenus décents pour les agriculteurs**
- **Maintenir et renforcer la diversité des productions, faciliter l'émergence de nouveaux métiers**
- **Assurer une gestion durable du territoire**
- **Favoriser installation, transmission et reprise et redonner de l'attractivité au métier d'agriculteur**

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Vers un renouvellement agroécologique du modèle de développement agricole ?

L'agriculture est un axe central de la réflexion menée dans le cadre du projet de Parc naturel régional.

La gestion de l'espace par l'activité agricole et la cohabitation entre les différents usagers du territoire dont particulièrement les agriculteurs constitue un enjeu important du projet. Cette question renvoie directement à la qualité de vie sur ce territoire. S'exprime ainsi la volonté de soutenir les agriculteurs en tant que gestionnaire d'un bien commun et de leur permettre de jouer pleinement ce rôle afin que chacun, agriculteurs, exploitants, habitants, puisse trouver ici un bon équilibre de vie et une forme d'harmonie.

Accompagner la transition vers l'agro écologie

La transition vers l'agroécologie est un chemin ambitieux pour le territoire ; on évoque plutôt une agriculture respectueuse de l'environnement et durable ; des propositions se dessinent pour permettre cette transition et revenir à des systèmes plus respectueux de l'environnement :

- Former les agriculteurs ;
- Assurer un suivi et une évaluation des mesures agro environnementale ;
- Favoriser le développement de nouvelles formes d'exploitation, avec des petites parcelles agricoles dans les espaces propices par exemple. Favoriser modèle de ferme à taille humaine performante sur les plans agricoles, économiques, sociales et environnementales ;
- Soutenir et favoriser des pratiques agroécologiques, l'agriculture biologique et locale, respectueuses de l'environnement et de l'homme ;

La transition vers l'agro-écologie suppose des expérimentations dans de nombreux domaines, face aux aléas climatiques : travailler davantage sur le local, mieux appréhender la gestion de l'eau dans milieu agricole, développer des pratiques et cultures pour s'adapter au changement climatique.

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Vers un renouvellement agroécologique du modèle de développement agricole ?

Garantir des revenus décents pour les agriculteurs

Est-ce par une agriculture orientée locale qui assure des revenus adaptés, une localisation des ressources agricoles, la transformation sur place, les circuits courts ou bien par l'exportation de produits de qualité (labels, AOP) ? Y a-t-il antinomie entre ces modèles ?

Et pour cela, expérimenter par exemple une Sécurité sociale de l'alimentation, fléchage vers l'agriculture locale de qualité, ou encore un modèle coopératif intégrant les acheteurs consommateurs via une Sica, société d'intérêt collectif agricole avec des parts sociales pour les consommateurs

Maintenir et renforcer la diversité des productions, faciliter l'émergence de nouveaux métiers

Si l'élevage constitue un élément majeur et transversal du territoire, la qualité de ce territoire repose aussi sur la diversité des productions. Il s'agit alors de maintenir et prolonger cette agriculture diversifiée en favorisant des productions respectueuses de l'environnement : pisciculture traditionnelle, nouveaux paysans en maraichage, petits fruits, nouvelles formes d'agriculture non conventionnelles permettant de diversifier les sources de revenus

Favoriser aussi les agriculteurs qui transforment : meunier, paysan, boulanger, biscuiterie.

Et pour cela, expérimenter par exemple d'autres productions, cultures, en lien avec le changement climatique.

Assurer une gestion durable du territoire

Gestionnaire d'un bien commun, les agriculteurs sont ici aussi attendus dans leur fonction d'aménageur. S'il s'agit en 1er lieu de préserver le foncier agricole et d'en faciliter l'accès, les objectifs sont aussi de garantir un aménagement du territoire permettant de s'adapter aux évolutions climatiques, préserver les ressources paysagères et environnementales :

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Vers un renouvellement agroécologique du modèle de développement agricole ?

- Préserver le foncier agricole, notamment dans le cadre des aménagements urbains et de leur impact sur l'espace agricole
- Faciliter l'accès au foncier,
- Promouvoir et soutenir des modèles d'exploitations à taille humaine, notamment lors des transmissions
- Soutenir la préservation des milieux bocagers et des haies, replantage de haies, préservation des prairies naturelles
- Développer l'agro-foresterie (zones à cultiver)

Reconnaitre le prix de ces services écosystémiques à leur juste valeur.

Et pour cela, expérimenter par exemple une régie publique de l'agriculture : des paysans sécurisés par un salaire public assuré en échange du respect de l'environnement.

Veiller à la bonne cohabitation entre acteurs du territoire

Formation, éducation, communication au sujet des pratiques agricoles de qualité et les efforts des agriculteurs, actions de sensibilisation, partage d'expériences sur les pratiques agricoles respectueuses environnement entre agriculteurs ; formation

Favoriser installation, transmission et reprise et redonner de l'attractivité au métier d'agriculteur

C'est un objectif important compte tenu de courbes démographiques : le vieillissement de la population active dans le milieu agricole suppose de rendre possible le remplacement des agriculteurs qui vont partir à la retraite. Se pose notamment les questions

- De la formation pour les jeunes agriculteurs ; lieu de formation, contenu des formations
- De l'accueil et de l'aide apportés à ces jeunes ou nouveaux installés dans la transmission et la création
- De la prise en compte des aspirations vers de nouveaux modes de vie en agriculture : nouvelles activités (maraichage, petits fruits, activités non conventionnelles, ..)

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants



Des patrimoines au cœur d'un développement maîtrisé du territoire ?

- Garantir un accueil de qualité autour des patrimoines
- Mettre en réseau les acteurs
- Encourager les expérimentations originales autour des patrimoines
- Préserver le patrimoine architectural, un axe central
- Entretenir le patrimoine paysager du territoire : l'eau et le bocage au cœur des préoccupations

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Des patrimoines au cœur d'un développement maîtrisé du territoire ?

L'enjeu de préservation des patrimoines en général émerge de l'ensemble des contributions des ateliers du territoire d'étude. L'idée selon laquelle les patrimoines architecturaux, naturels ou paysagers sont fragiles est donc partagée, mais l'importance de les valoriser, de les entretenir et de les rendre accessibles et compréhensibles par le plus grand nombre est également mise en avant.

Les patrimoines du territoire, aussi fragiles soient-ils, ne doivent pas être sanctuarisés, mais doivent devenir ou re-devenir « vivants » et se renouveler dans leur destination et leur usage s'ils ne sont plus mis en lumière.

Cela passe bien par l'identification, la hiérarchisation des valeurs patrimoniales et le maintien des savoir-faire, la maîtrise des techniques... l'idée est de ne pas sanctuariser les usages, disparus ou inappropriés actuellement, mais de maintenir en état de présentation et de support d'interprétation des structures et espaces consolidés, restaurés... et bien sûr, aptes à être réutilisés, donc « vivants ».)

Garantir un accueil de qualité autour des patrimoines

La qualité d'accueil, des touristes comme des habitants du territoire apparaît comme centrale et garante à la fois du bien-vivre de la population locale, du plus jeune au plus âgé, et du développement d'un tourisme respectueux et adapté.

La création d'un lieu d'accueil central et bien identifié sur le territoire est évoquée (sur Louhans notamment).

La nécessité d'améliorer et de coordonner les outils de communication existants et mettant en valeur les richesses du territoire, à destination de tous les publics, semble partagée. Le marketing territorial doit s'appuyer fortement sur la valorisation des patrimoines du territoire, les « rattacher » à une identité générale d'un futur PNR permet de donner du corps, de la substance, aux éléments patrimoniaux pour l'instant un peu dispersés...)

La valorisation des points d'eau (avec la restauration de baignades naturelles ou de zones de pêche notamment) est citée comme vecteur d'attractivité touristique et de développement économique sur laquelle il serait intéressant de travailler dans le cadre de la création d'un Parc naturel régional.

Enfin, développer la mise en valeur des fermes, des étangs et plus globalement **le porté à connaissance des richesses du territoire** auprès des familles habitant le territoire apparaît nécessaire. Un travail d'identification, d'inventaire, de hiérarchisation préalable semble nécessaire.

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Des patrimoines au cœur d'un développement maîtrisé du territoire ?

Mettre en réseau les acteurs

Le développement harmonieux du territoire suppose que **les acteurs œuvrant en faveur des patrimoines travaillent de concert** afin de mettre en cohérence les actions qu'ils engagent dans leurs différents domaines d'intervention. Ainsi, la mise en réseau des acteurs apparaît comme essentielle à mettre en place, pour plus de cohérence mais aussi pour créer des passerelles entre les actions initiées autour des richesses du territoire.

Encourager les expérimentations originales autour des patrimoines

Il s'agit ici d'**utiliser l'existant comme source d'inspiration pour imaginer des mises en valeur nouvelles** : jongler entre savoir-faire ancestraux et techniques contemporaines ; s'appuyer sur l'existant, le valoriser, redéfinir son usage s'il n'est plus en activité (encourager les opérations de réhabilitation des patrimoines bâtis non utilisés dont la destination pourrait être revisitée en vocation touristique, de loisirs, culturelle...) ; redonner des couleurs et remettre en valeur certains sites, certains rites locaux (comme l'ont fait les Croqueurs de Pommes en Saône et Loire ; ou encore, dans le Luberon, l'obligation faite pour les constructions nouvelles d'utiliser uniquement des pierres apparentes en façade ; on citera encore l'apprentissage de patois locaux auprès des populations plus jeunes sur certains territoires ruraux)...

Tout ceci invite à réfléchir autour de l'expérimentation : arriver à travailler au carrefour de savoir-faire anciens, locaux et d'exigences actuelles. (liens avec chambres artisanales et professionnelles, centres de formation, etc).

Préserver le patrimoine architectural, un axe central

La question de la préservation des patrimoines et plus spécifiquement du patrimoine architectural (sont cités notamment : les Fermes bressannes, la typologie des hameaux) doit être l'affaire de tous :

- Des décideurs : identifier les leviers juridiques permettant de limiter la disparition des bâtis existants, de les préserver, de les « sauver » ; mettre en place des aides pour permettre la sauvegarde du patrimoine bâti privé ; cela passe par la prise en compte des caractéristiques patrimoniales dans les documents d'urbanisme, lesquels disposent d'outils de protection et de valorisation adaptés.
- Des communicants : la richesse du bâti du territoire doit être mieux valorisée, son importance dans l'héritage local doit être mieux explicitée, les façons de le préserver également

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Des patrimoines au cœur d'un développement maîtrisé du territoire ?

- Des techniciens et de artisans : Mettre en lien des entreprises référencées pour faciliter les réhabilitations selon des savoir-faire traditionnels tout en permettant de répondre aux exigences d'aménagement et aux enjeux d'économie d'énergie d'aujourd'hui
- Des aménageurs : initier une réflexion entre aménagement du territoire, urbanisme et préservation des patrimoines
- Des habitants et des gens de passage : mieux informés grâce à une communication adaptée

Un Cahier de Recommandations Architecturales, Urbaines et Paysagères (CRAUP) à élaborer pour servir de plan-guide aux collectivités et porteurs de projets permet de sensibiliser et former les acteurs de l'aménagement et le public, et est un excellent outil pour des territoires tels que les PNR.

Un travail de recensement, d'inventaire, est à mener sur les typologies architecturales et urbaines et sur les caractéristiques architecturales liées aux matériaux et savoir-faire.

Entretien le patrimoine paysager du territoire : l'eau et le bocage au cœur des préoccupations

- Un travail de recensement puis d'aménagement des patrimoines naturels autour de l'eau (zones humides, étangs et mares, zones d'expansion) et du bocage (haies, bosquets, ..) pourrait être mené dans un objectif de préservation de la biodiversité et de portée à connaissance auprès du plus grand nombre.
- La lutte contre les espèces invasives (exemple faune : tortue américaine, exemple flore : renoué du Japon, ambroisie) interroge : avec quels moyens, par qui (quelle place pour les bénévoles ? le rôle des agriculteurs ?)
- La participation du Parc pour l'entretien des zones humides pour éviter l'envasement et la préservation des chemins ruraux sont également citées.
- Les démarches des Zéro Artificialisation Nette pourraient être utilisées pour s'assurer de la conservation et d'un aménagement respectueux du patrimoine paysager, considéré comme l'élément central de l'identité visuelle du territoire.

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants



Quelle valorisation touristique et éducative des atouts naturels et culturels du territoire ?

- Développer les aménagements, les animations et les produits touristiques
- Former les acteurs touristiques et créer des partenariats
- Accompagner la structuration de l'ingénierie touristique
- Développer l'offre d'hébergements touristiques
- Travailler sur la signalétique et la communication, à travers des outils numériques notamment
- Participer à l'éducation à l'environnement

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Quelle valorisation touristique et éducative des atouts naturels et culturels du territoire ?

De nombreuses idées d'animations, d'aménagements ou de produits touristiques sont imaginées :

- **Autour des aménagements** : le développement des voies vertes (exemple : Lons-Dole ou Lons-Louhans) et bleues ; des possibilités offertes en déplacements doux ; de nouvelles mises en valeurs ou mises en lumières des sites remarquables ; l'aménagement des berges, de plans d'eau de baignade, de sentiers botaniques ; répertorier les lieux intéressants et emblématiques et les aménager
- **Autour de la valorisation des patrimoines** : des circuits à thèmes (exemple : autour des moulins, des lavoirs, de parcours mémoriaux historiques, de savoir-faire ciblés – ferme, crèmerie, artisanat - ...) ; des cartes répertoriant les chemins de la Bresse ; miser sur la gastronomie et l'œnotourisme (valorisation des AOP et AOC) (sur ce point, certains estiment que la mise en valeur actuelle est suffisante et qu'il n'y a pas nécessité d'actions complémentaires à mener dans le cadre d'un Parc) ; valoriser la production locale via des boutiques dédiées, des points relais de producteurs ; reconquérir la culture liée au folklore, améliorer le patrimoine bâti pour le rendre encore plus attractif
- **Autour des animations** : envisager une programmation artistique et culturelle à l'échelle du futur Parc qui propose des animations sur l'ensemble du territoire et pas seulement sur certains sites ; développer les spectacles vivants.

Former les acteurs touristiques et créer des partenariats

Le Parc serait l'occasion de permettre aux **acteurs touristiques de travailler ensemble**, les coopérations sont toutes à construire afin d'éviter le « chacun pour soi » (notamment les partenariats entre les hôtels et les restaurants).

La nécessité de professionnaliser les hébergeurs est citée afin qu'ils soient en capacité de renvoyer leurs clients sur les sites touristiques existants.

Une dynamique pourrait être créée au travers **d'actions de formation et de sensibilisation** des acteurs touristiques leur permettant de se créer un langage commun, de mieux connaître les produits touristiques, les différentes richesses et les autres acteurs touristiques de leur territoire.

Un accompagnement des porteurs de projets touristiques pourrait être créé dans le cadre du Parc.

Au-delà des professionnels, il semble que la culture touristique des habitants soit à faire afin qu'ils puissent devenir les porte-paroles et **les ambassadeurs de leur territoire**.

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Quelle valorisation touristique et éducative des atouts naturels et culturels du territoire ?

Une ingénierie touristique à structurer

Le Parc pourrait jouer un rôle de coordinateur entre les différents offices de tourisme du territoire afin de mieux coordonner leurs actions auprès de publics, pour améliorer les propositions de parcours touristiques entre secteurs géographiques et pour véhiculer une image et une identité partagées et affichées sur l'ensemble du territoire.

Au-delà des structures dédiées, le Parc pourrait former puis s'appuyer sur des personnes ressources au niveau de chaque commune membre, qui joueraient un rôle d'accueil auprès des visiteurs.

Enfin, le Parc pourrait favoriser et organiser le partage d'expérience entre les structures touristiques locales et celles appartenant à d'autres Parc naturels régionaux français.

Développer l'offre d'hébergements touristiques

Les participants sont unanimes : il faut améliorer et multiplier les structures d'accueil des touristes sur le territoire : l'offre de restauration (*des restaurants ouverts !*), en gîtes de groupes privés et publics, en hôtels, en campings, en emplacements pour camping-car est à revoir.

Il existe un enjeu autour de l'agri tourisme avec un besoin en accompagnement à la transformation des bâtiments agricoles qui ont perdu leur destination première pour en faire des lieux d'accueil touristique.

La nécessité de travailler sur la signalétique et la communication, à travers des outils numériques notamment

La communication doit être importante, innovante et elle doit s'appuyer sur le numérique (création d'application de géo localisation des sites remarquables, de balades, de baignades, etc.).

La signalétique « Parc » aux entrées de territoire doit être particulièrement travaillée, adaptée et homogène, en matérialisant les portes d'entrée du Parc naturel régional (sur les ronds-points ou ailleurs). La création d'une Maison du Parc est aussi proposée.

Plus globalement la signalétique autour des chemins ou des sites remarquables pourrait être revue.

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Quelle valorisation touristique et éducative des atouts naturels et culturels du territoire ?

Participer à l'éducation à l'environnement

La sensibilisation de tous les citoyens du territoire, notamment les enfants pourra prendre des formes diverses : soutenir les associations et/ou habitants menant des actions sur l'environnement, sensibiliser la population à l'utilisation des transports dits « doux » ou alternatifs, participer à la valorisation et la communication des projets, organiser des animations destinées à sensibiliser la population aux enjeux de la protection de l'environnement, contribuer au nettoyage, à la préservation et au balisage d'espaces naturels...

Des points de réflexion et de vigilance ...

Des craintes concernant l'augmentation du tourisme :

Attention à la sur-fréquentation de certains patrimoines naturels... D'où l'intérêt de mettre en réseau grand nombre de sites pour ne pas faire porter la pression sur quelques sites majeurs.

Une identité à définir ensemble : Certains évoque une forte identité bressanne qu'il conviendrait de développer, d'autres perçoivent une forte identité sur les franges qui serait à partager... Là est tout l'enjeu d'une définition d'un périmètre ad hoc où c'est vraiment la forte identité bressane qui doit être mise en valeur, avec en écrin les identités des franges au service du cœur .

Un partage de compétence à orchestrer :

On note que le portage de la valorisation touristique par le futur Parc et la coordination de ses actions avec les actions menées par les autres acteurs publics, notamment les intercommunalités du territoire, questionne. La compétence tourisme est assurée par les intercommunalités et certains EPCI ne feront pas entièrement partis du Parc, quid de la coopération et de la cohérence des actions menées entre ces structures et le Parc, en termes d'affichage et de promotion notamment ?...

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants



Crédit photo : © OTPBB/Guillaume ROBERT-FAMY

Vers une expérimentation d'une nouvelle gestion de l'eau ?

- **Préserver et restaurer les milieux (Étangs, mares, fontaines, zones humides, cours d'eau), protéger les écosystèmes aquatiques et la biodiversité**
- **Veiller à un usage sobre et équilibré de la ressource pour répondre aux besoins de tous**
- **Sensibiliser et éduquer à la gestion de cette ressource pour tous et à la sobriété dans les pratiques**
- **Coordonner les actions sur le territoire**

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Vers une expérimentation d'une nouvelle gestion de l'eau ?

Préserver et restaurer les milieux (Étangs, mares, fontaines, zones humides, cours d'eau), protéger les écosystèmes aquatiques et la biodiversité

Cette 1^{ère} orientation porte sur la préservation des milieux qui forgent l'identité de ce territoire ; ce sont aussi ces milieux qui assurent le maintien de la biodiversité de ce territoire. Ce sont donc des espaces précieux qu'il convient de préserver.

Ce qui passera notamment par la restauration de milieux humides, et la préservation des ouvrages et des patrimoines bâtis liés à l'eau.

Les marais et les étangs en voie de disparition sur le territoire sont aussi un point d'attention, notamment face au développement des pollutions.

La préservation passe aussi par l'entretien des cours d'eau et la préservation des ouvrages et des patrimoines bâtis liés à l'eau.

Veiller à un usage sobre et équilibré de la ressource pour répondre aux besoins de tous

Cette orientation porte plus directement sur la ressource, qu'il s'agit de préserver. Entre sécheresse et inondation, c'est donc en 1^{er} lieu la question de la gestion quantitative de l'eau qui se pose :

- pour les besoins de l'économie agricole ;
- mais aussi pour l'alimentation et pour l'économie locale au sens large ;
- et pour l'accueil des visiteurs si le territoire souhaite se positionner dans ce domaine ;

Il s'agit d'accompagner les pratiques de ces différents acteurs pour préserver l'eau dans une gestion plus économe et équilibrée entre les usages :

- par exemple en développant des systèmes de récupération d'eau pour les agriculteurs, la gestion des espaces verts dans les communes, les particuliers, la pisciculture
- en transformant certaines pratiques de consommation agricoles avec l'introduction de nouvelles cultures
- en développant des programmes de sensibilisation de tous à la sobriété
- en travaillant sur les fuites des réseaux d'eau potable
- en favorisant les bonnes pratiques et en les faisant connaître

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Vers une expérimentation d'une nouvelle gestion de l'eau ?

La question du stockage de l'eau est aussi posée : par exemple en inventant des modes de stockage de l'eau via les casiers d'inondations qui pourraient avoir des usages plurifonctionnels pour stocker une partie de l'eau lorsqu'elle est là en abondance

En lien avec l'expérimentation, il est proposé de travailler sur des lieux de cultures alternatives ou encore de proposer des stockages de l'eau dans les zones urbanisées, nouvelles formes de réserves d'eaux souterraines. La question du stockage de l'eau paraît un terrain d'expérimentation utile dans une perspective agro-écologique.

Sensibiliser et éduquer à la gestion de cette ressource pour tous et à la sobriété dans les pratiques

La ressource en eau est un bien commun précieux. Il s'agit de permettre à tous de la gérer au mieux, en prenant conscience de sa valeur pour le territoire. Ceci passera par des actions de communication, sensibilisation, pédagogie sur ce sujet pour tous les acteurs, visant ainsi la sobriété des usages :

- développement de la connaissance et de l'observation sur la ressource en eau pour s'acculturer à l'importance de l'eau
- en direction des scolaires, des habitants, des touristes, des professionnels
- pour les touristes, autour de la régulation des loisirs autour de l'eau, sur les lieux de baignade et les voies navigables
- Formations sur la législation sur l'eau ; le Parc pour développer des formations permettant de rendre plus pédagogique la réglementation existante

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Vers une expérimentation d'une nouvelle gestion de l'eau ?

Coordonner les actions sur le territoire

Le Parc devrait jouer un rôle de coordination des acteurs de la gestion de l'eau afin d'assurer plus de lisibilité entre les différents intervenants, aux côtés de l'EPAGE et sur des sujets non abordés par celui-ci.

Il pourrait aussi être un outil permettant de faire réseau avec les PNR existants, avec le milieu universitaire (AgroSup Dijon notamment) pour développer les expérimentations et la connaissance dans un contexte de changement climatique.

Sont aussi évoqués de manière plus marginale – voir lien avec les autres thèmes

- Réflexion sur l'énergie hydroélectrique avec un rôle du PNR pour coordonner cette approche
- Gestion des inondations
- Étangs existants ou à remettre en eau ; piscines naturelles
- Aménagement des voies navigables

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants



Crédit photo : © OTPBB/Guillaume ROBERT-FAMY

Quels enjeux paysagers et environnementaux vis-à-vis de l'urbanisation et de l'aménagement ?

- Se positionner comme un territoire d'accueil tout en préservant le mode de vie rural du territoire
- Assurer un développement maîtrisé préservant les paysages
- Assurer un développement par réhabilitation du patrimoine bâti existant
- Développer des nouveaux programmes mixtes de logements collectifs

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Quels enjeux paysagers et environnementaux vis-à-vis de l'urbanisation et de l'aménagement ?

Se positionner comme un territoire d'accueil tout en préservant le mode de vie rural du territoire

- Développer l'attractivité des communes en favorisant l'accueil des jeunes
- Sensibiliser les nouveaux arrivants à la vie en milieu rural - rythme agricoles, mobilités différentes sur les territoires ruraux, faire de l'info autour des modes dispo
- Développer les commerces en centre bourg
- *Et ne pas mettre le territoire sous cloche - Vigilance dans le développement pas à n'importe quel prix – préserver la vie sociale*

Assurer un développement maîtrisé préservant les paysages

- Permettre **une qualité de vie des habitants** dans les villages et petites villes et le développement économique local, tout en préservant la qualité des paysages, ce qui suppose
 - Une maîtrise de l'étalement urbain, en renforçant les centres-bourgs, ce qui supposera notamment de l'éducation et de la sensibilisation à la problématique de l'étalement urbain
 - Une coordination des outils d'aménagement PLUi et SCoT pour encadrer l'aménagement de l'espace sur le territoire
 - Une attention au développement économique et à la possibilité de développement pour les entreprises - lien aux emplois
- *Un débat et des positions diverses quant aux règles d'urbanisation nouvelle – pas de vision convergente sur ce point*
 - Des grands terrains Vs des petits terrain (lotissements) qui correspondent à une vraie demande ;
 - Des projets de construction à bien connecter au territoire et au lieu Vs des règles d'urbanisme plus globale
 - Le contrôle du foncier par les mairies, l'imposition de contraintes liées aux aménagement des terrains
 - Conserver l'équilibre entre maisons individuelles et lotissements, vigilance sur les qualités des constructions (logements sans âmes)

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Quels enjeux paysagers et environnementaux vis-à-vis de l'urbanisation et de l'aménagement ?

Assurer un développement par réhabilitation du patrimoine bâti existant

- Le constat de nombreuses maisons fermées ; idée de revaloriser ce bâti, en évitant la banalisation des constructions
- Faciliter et promouvoir la reprise des bâtiments anciens : levée des contraintes réglementaires
- Valoriser les critères de l'architecture bressane dans les réhabilitations
- Prendre en compte les enjeux énergétiques dans les rénovations
- Prendre en compte les valeurs patrimoniales des bâtiments

Développer des nouveaux programmes mixtes de logements collectifs

- Expérimenter de nouveaux modes d'habitat collectif et partagé, facilitant la reprise du bâti ancien (dents creuses)
- Expérimenter de nouveaux modes de construction, prenant en compte les mobilités douces (covoiturage, voies cyclables, transports à la demande)
- Développer des systèmes d'épurations autonomes permettant protection des milieux naturels

Comment identifier les portes du parc ? y a-t-il un foncier particulier marquant la limite ?

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Quels enjeux paysagers et environnementaux vis-à-vis de l'urbanisation et de l'aménagement ?

EN RESUMÉ

Ce qui peut être mis en débat :

- les lignes générales d'un territoire attractif et qui souhaite le rester tout en préservant sa qualité de vie à la campagne et ses paysages ; ce qui suppose notamment une maîtrise de l'étalement urbain et la rénovation du bâti existant, en valorisant entreprises locales, savoir-faire locaux et prise en compte des valeurs patrimoniales de l'architecture locale dans la rénovation ;
- un point de débat sur la place et les formes de l'urbanisation nouvelle : quelle place pour les lotissements, quelles règles, quel mode de gestion pour le développement de ces habitats en lien avec l'attractivité de ce territoire
- Peu de réponses sur de nouveaux modes d'aménagements (ZAN)
- Le souhait de promouvoir et d'expérimenter de nouveaux modes de construction et d'habitat (collectif, partagé ...)

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Autres sujets et problématiques à prendre en compte

- **Lutter contre le changement climatique et s'engager dans la transition énergétique :**
 - Développer les énergies renouvelables sur le territoire
 - Accompagner les entreprises spécialisées dans la rénovation du bâti
 - Participer à la préservation de la qualité de l'air
 - Accompagner le développement de la foresterie
 - Lutter contre les pollutions lumineuses
- **Soutenir l'économie locale et l'emploi**
- **Organiser les mobilités à l'intérieur du territoire**
- **Développer un sentiment d'appartenance au territoire, créer des réseaux et accompagner les acteurs dans leurs projets**



C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Autres sujets et problématiques à prendre en compte

Lutter contre le changement climatique et s'engager dans la transition énergétique

- **Développer les énergies renouvelables sur le territoire**

L'utilisation croissante des énergies renouvelables est essentielle à l'heure actuelle mais ne doit pas se faire au détriment de la préservation des paysages ou du développement d'autres nuisances associées. Il s'agira donc dans un premier temps d'expérimenter des process (ex : utiliser l'énergie des moulins) avant de les généraliser.

Les démarches de méthanisation ou de productions d'énergie via éoliennes, déjà en cours sur le territoire, suscitent des conflits de points de vue qui pourraient être réguler via la mise en place d'instances de régulation dont le futur Parc pourrait être l'instigateur et l'animateur.

Le bois-énergie et le solaire thermique et photovoltaïque seraient également à encourager.

Le Parc pourrait également jouer un rôle pour soutenir les acteurs investis dans le développement des énergies renouvelables : accompagnement au montage de dossiers, recherche de financements, etc...

- **Accompagner les entreprises spécialisées dans la rénovation du bâti**

Les opportunités en matière d'économies d'énergie et de réduction de gaz à effet de serre sont immenses et l'écoconstruction a un rôle essentiel à jouer pour rénover massivement le bâti existant pour le rendre plus performant énergétiquement sans le détériorer.

Le travail collectif et la collaboration entre les professionnels spécialisés dans la rénovation énergétique et ceux qui ont des compétences sur la rénovation de bâti traditionnel favoriseraient la réalisation de chantiers de qualité tout en participant à la transition énergétique des bâtiments. Le Parc aurait sans nul doute un rôle à jouer pour initier des formations entre professionnels, accompagner la transition des entreprises vers des pratiques plus écologiques, accompagner la promotion de filières de production d'éco-matériaux en lien avec les cultures agricoles du territoire (matériaux écologiques biosourcés et géosourcés tels que : fibre de bois, chanvre, terre crue, paille...), dont la production présente un faible impact sur l'environnement. Une réflexion spécifique sur la « maison de demain » pourrait être initiée ...

L'accent pourrait être mis plus spécifiquement sur la rénovation des bâtiments publics et la rénovation des habitations datant des années 70 (particulièrement énergivores) actuellement occupés majoritairement par une population vieillissante (la démarche aurait donc également un impact social positif pour cette population).

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Autres sujets et problématiques à prendre en compte

- **Participer à la préservation de la qualité de l'air**

Réduire les pollutions de l'air suppose dans un premier temps d'avoir accès aux données de qualité d'air sur le territoire afin de prendre des mesures adaptées.

- **Accompagner le développement de la foresterie**

Créer, renouveler, aménager et protéger les forêts pour lutter contre le changement climatique.

- **Lutter contre les pollutions lumineuses**

Soutenir l'économie locale et l'emploi :

Il est nécessaire de faire vivre le territoire, et sans un soutien à l'économie locale et à l'emploi, le territoire ne pourra pas se développer.

Le Parc pourrait se positionner comme structure fédératrice en faveur de l'économie locale et de l'emploi afin de participer à :

- La mise en valeur des productions et savoir-faire artisanaux via la structuration d'un réseau de distribution en circuit court
- Le soutien aux commerces de proximité et plus spécifiquement à la réouverture des cafés de village, des épiceries ou plus généralement de commerces multiservices dans chaque village
- L'accompagnement au développement des grandes entreprises avec une vigilance du respect des démarches de zéro artificialisation nette
- Le développement de filières existantes (souvent d'excellence) (bois, pisciculture, maraîchage, élevage...) ou de filières nouvelles
- L'accueil de travailleurs et le développement de bassins d'emploi (ce qui suppose des aménagements adaptés et une gestion vertueuse du foncier).
- La création d'un label suffisamment vertueux pour qu'il donne envie aux acteurs économiques de s'engager dans une démarche collective

Organiser les mobilités à l'intérieur du territoire

La question du développement des transports collectifs adaptés pour les déplacements intra territoriaux est soulevée, comment mieux se déplacer entre les différents territoires ruraux ? quelles mobilités douces développer ? quelles sont les solutions de mobilité les plus adaptées et pour quels secteurs du territoire concernés ? (l'étude des différentes typologies démographiques du territoire aura un impact pour la mise en place de mobilités adaptées (plus d'actifs ? plus de retraités ? les solutions apportées ne seront pas les mêmes ... quel rôle le Parc pourra-t-il jouer ?)

C. « Quelles réponses un Parc naturel régional de Bresse peut-il apporter pour avancer sur les 5 problématiques ? »

Les axes de travail proposés par les participants

Autres sujets et problématiques à prendre en compte

Les principales attentes concernant le rôle du Parc : développer un sentiment d'appartenance au territoire, créer des réseaux et accompagner les acteurs dans leurs projets

- Développer des actions pédagogiques à destination de tous les publics pour faire connaître le projet de Parc au moment de la démarche de création, puis, faire connaître le rôle du Parc, une fois créé... pour créer une culture commune autour du territoire et développer un sentiment d'appartenance « *j'habite dans ce Parc naturel régional* »
- Fédérer les habitants autour de projets communs
- Favoriser les échanges entre acteurs
- Accompagner les acteurs en ingénierie

Autres sujets cités :

- **L'accompagnement du numérique** : coordonner, développer, chercher des partenaires techniques et financiers
- **L'attractivité du territoire** pour de nouveaux habitants, de nouvelles entreprises.
- **Le développement des activités festives, intergénérationnelles**
- **La participation au maintien des différents patois**

Partage et consolidation en Comité de Pilotage : les principaux axes de travail au cœur du projet de Parc naturel régional

A l'issue de ces 4 ateliers, un **comité de pilotage** s'est réuni en atelier de travail en septembre 2022 pour **partager** les résultats et propositions issus des ateliers et les **consolider**, en prenant appui sur le point de vue des experts. Suite à cette séance de travail, les **principaux axes de travail** qui semblent être **au cœur du projet de Parc Naturel Régional** ont émergé et font l'objet d'une présentation dans le rapport de phase B que cette annexe vient compléter.

Ce temps de partage a pris la forme d'un débat-debout dont le déroulé était le suivant :

LE DEBAT-DEBOUT

- 6 TEMPS DE DÉBAT DEBOUT – 1 TEMPS / PROBLÉMATIQUE
- PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS DE L'ÉTÉ SUR UNE PROBLÉMATIQUE
- POSITIONNEMENT INDIVIDUEL AU FIL DE LA PRÉSENTATION :

**« POUR VOUS, CES PROPOSITIONS OU CERTAINES D'ENTRE ELLES SONT
« AU CŒUR DU PROJET DE PARC »
OU « PÉRIPHÉRIQUES AU PROJET DE PARC »
OU PLUS OU MOINS...
OU VOUS N'AVEZ PAS D'AVIS**
- ECHANGE ET DÉBAT ENTRE VOUS

A la fin de la séance, riches de l'ensemble des échanges, les participants ont pu individuellement « voter » pour les axes de travail qu'ils considéraient comme essentiels à traiter et au cœur du projet du futur Parc grâce à un vote « par gommettes »

« CE QUI EST AU CŒUR +++ »

- 1 GOMMETTE ROUGE : CE QUI EST ESSENTIEL À TRAITER DANS LE FUTUR PARC
- 3 GOMMETTES VERTES : CE QUI EST IMPORTANT À TRAITER DANS LE FUTUR PARC
- 2 GOMMETTES BLEUES : CE QUI EST ACCESSOIRE À TRAITER DANS LE FUTUR PARC

Partage et consolidation en Comité de Pilotage : les principaux axes de travail au cœur du projet de Parc naturel régional

Le vote des participants au Comité de pilotage :

